

ALLEMAND

TRADUCTION D'ALLEMAND EN FRANÇAIS :

Nach zehn Tagen kam ein Brief. Ohne Absender allerdings, unterschrieben mit "Philipp", und eigentümlich kurz. Er schlug für Samstagabend ein Treffen vor, er erwarte mich an der Allee, die stadtauswärts führte, und hoffe, ich könne kommen. Ich habe den Brief nicht mehr und kann mich an den Wortlaut nicht mehr erinnern, aber ich weiß, daß ich sehr lang auf die wenigen Sätze starre, in denen es ihm gelungen war, ein Du oder Sie zu vermeiden. Das machte mich eigentlich glücklich. [...]

Seit sein Brief gekommen war, träumte ich wieder, ich malte mir unsere Küsse aus; ich hörte jeden Vogel singen und alle Blätter rauschen, ich summte jeden Schlager¹ mit; ich war mit der ganzen Welt einverstanden. Ich arbeitete gut und konzentriert; ich hatte Kräfte für zehn – und doch schlugen mir die Knie aneinander, als ich in die Allee einbog, und meine Hände gruben sich in die Rocktaschen, bis sie beinahe rissen. Aber da stand er schon.

Da stand er schon, wie dann an fast jedem weiteren Abend; er lehnte an einer Buche² und wartete auf mich; immer war er vor mir da, und nie wechselten wir ein Begrüßungswort; anfangs wußten wir nicht, was wir sagen sollten, und später küßten wir uns sofort, hinter dieser großen Buche, auf dieser einsamen Allee. Sie führte zu einem Großdorf, zu dem es eine neue Straße gab; wir sahen fast nie einen Menschen. Wir gingen bis zum Dorfrand und wieder zurück und dann dasselbe noch mal.

Elke Schmitter

Frau Sartoris

Berliner Taschenbuch Verlag, 2002, p. 28sq.

¹ der Schlager : air à la mode

² die Buche : le hêtre

Attention : D'après l'état actuel de la réforme de l'orthographe en Allemagne, les deux orthographes sont provisoirement admises.

A L L E M A N D

TRADUCTION DE FRANÇAIS EN ALLEMAND

L'Europe de 1945, c'est un champs de ruines. Entre Français et Allemands, personne à l'époque, vraiment personne n'imagine que, le 22 janvier 1963, les représentants des deux pays (conduits par le général de Gaulle et le chancelier Konrad Adenauer) signeraient à l'Elysée, non sans courage, un traité qui, au-delà de la simple réconciliation, scelle le début d'une nouvelle ère.

De fait, les années qui vont suivre seront dominées par des « couples » qui mènent l'Europe, chaque année plus unie et plus vaste : après de Gaulle-Adenauer, Giscard-Schmidt, Mitterrand-Kohl (la main dans la main à Verdun) et, maintenant, Chirac-Schröder. Plus étonnant encore : non contents d'avoir, le 22 janvier dernier, célébré avec faste à Versailles, en présence des députés français et allemands côte à côte, le quarantième anniversaire du traité de l'Elysée, voici que Chirac et Schröder affichent leur volonté d'aller beaucoup plus loin. Il s'agit, bien sûr, de relancer le « moteur » franco-allemand, mais, au-delà, les deux hommes se demandent si leurs deux pays ne pourraient pas carrément se marier, voire – à terme – « fusionner ». Incroyable retournement.

Une fusion Paris-Berlin ? On n'en est pas encore là. Mais, quand Schröder doit s'absenter de Bruxelles le 17 octobre, à qui demande-t-il de le « remplacer » ? A Chirac.

Attention : D'après l'état actuel de la réforme de l'orthographe en Allemagne, les deux orthographes sont provisoirement admises.

ALLEMAND

L'Allemagne et la France : couple imaginaire, entente obligatoire

« Les relations franco-allemandes ne peuvent être et ne seront plus jamais tout à fait les mêmes. Depuis 1989-1990, tous les équilibres cristallisés par l'antagonisme Est-Ouest sont renversés, et l'équilibre franco-allemand n'échappe pas à cette mise à plat. Il s'agit de réfléchir à l'articulation entre le dialogue franco-allemand et le débat sur l'Europe. Il existe une double tentation française et allemande dont il faut se méfier. La tentation française, c'est l'exclusivité. Le « couple franco-allemand » est une sorte de double ersatz, de la petite Europe qui est en train de s'élargir et du fédéralisme. On comprend aisément la fixation française sur le marchandage autour de la répartition des voix du futur Conseil européen lors du sommet européen de Nice en décembre 2000. Pour la France le point essentiel était d'éviter la rupture de la parité entre la France et l'Allemagne dans la procédure de décision au Conseil des ministres de l'UE - à savoir un « décrochage » de l'Allemagne, celle-ci ayant fait entendre que, pour des raisons démographiques, elle souhaitait obtenir un nombre de voix supérieur à celui de ses partenaires au sein du Conseil des ministres. Les dirigeants français ont toujours rappelé que pour que le moteur franco-allemand fonctionne bien, il fallait que la France et l'Allemagne soient à égalité de devoirs et de droits. H.-D. Genscher* expliquait que la coopération franco-allemande devait effectivement passer par la « communauté d'avenir franco-allemande [qui] se fonde sur l'égalité des droits et l'équivalence », ne devant pas être une « affaire de démographie ». Si finalement l'Allemagne reste à égalité de voix avec les autres grands de l'UE, elle est cependant gagnante dans la mesure où la majorité qualifiée fait intervenir un « filet de sécurité démographique » (une décision pourrait être obtenue par des Etats rassemblant 62% de la population). Une telle disposition avantage l'Allemagne qui, de plus, a un avantage numérique au Parlement européen (la répartition des sièges est revue à la baisse pour la France : le rapport est désormais de 72 pour la France contre 99 pour la RFA, au lieu d'un écart de 87 à 99 avant Nice).

[...]

« Dans le même temps, il est clair que la relation franco-allemande reste un instrument central de la réalisation de la construction européenne. On sait ce qu'il advint de la formule de F. Mitterrand en 1981 : « L'axe privilégié franco-allemand c'est fini ». G. Schröder, premier chancelier à s'exprimer devant l'Assemblée nationale française, le 30 novembre 1999, a reconnu dans son discours la fonction capitale de l'entente franco-allemande pour l'Europe. Les « roues motrices de l'unification européenne » sont la France et l'Allemagne. Le passé a prouvé que c'est la jonction des idées françaises et allemandes qui a donné à l'édifice européen sa solidité. Si l'entente franco-allemande a pu être un moteur de l'Europe, c'est parce que les deux partenaires ont observé trois règles principales : adopter d'emblée la dimension européenne dans leur approche des problèmes ; préparer à l'avance et en concertation leurs initiatives ; enfin, donner l'exemple des concessions, voire des sacrifices, nécessaires pour parvenir au but. Si cette mécanique est en panne, le partenariat franco-allemand ne peut plus jouer son rôle d'élément clé de la vitalité européenne. Ainsi, conscients du danger d'une détérioration palpable des rapports de confiance qu'avaient su nouer les deux pays, les gouvernements allemands et français ont immédiatement réagi pour organiser

l'après-Nice, car ils reconnaissaient l'impossibilité pour l'UE de rester au stade de l'organisation actuelle qui la condamne à une inefficacité, une impuissance que les Européens n'admettraient pas. Les deux gouvernements ont donc décidé que les traditionnels sommets franco-allemands seraient désormais accompagnés de rencontres informelles, la première ayant eu lieu à Blaesheim, en janvier 2001, réunit le chancelier fédéral, le chef de l'Etat et du gouvernement français ainsi que leurs ministres des Affaires étrangères respectifs. Ces rencontres sont destinées à passer en revue les principaux thèmes d'actualité sur lesquels l'Allemagne et la France veulent parler d'une seule voix ou rapprocher leurs positions, surtout en vue de préparer la CIG - capitale - de 2004. A la veille de la rencontre de Blaesheim, J. Fischer, dans son discours sur *Die Zukunft Europas und die deutsch-französische Partnerschaft* [L'avenir de l'Europe et le partenariat franco-allemand], prononcé le 30 janvier au centre français de l'Université de Fribourg, a rappelé que le parachèvement de l'intégration européenne « ne peut réussir et ne réussira que si la France et l'Allemagne en font une cause commune. C'est là que réside l'importance, sans alternative, des relations franco-allemandes au XXI^{ème} siècle ». J. Chirac, à l'issue de la rencontre, définissait le rôle de l'entente franco-allemande en ces termes : « Si [nos] deux pays s'entendent, il n'y a pas de frein au progrès de l'Europe. S'ils s'opposent, il y a un risque sérieux de blocage. Ce sera encore plus vrai après l'élargissement. [Je] ne crois pas que ce soit en termes de compétition entre l'Allemagne et la France que se pose le problème essentiel, celui de la construction européenne. C'est en termes de capacité à entraîner l'ensemble européen. »

Stephan MARTENS

Allemagne - La nouvelle puissance européenne
Paris, IRIS/PUF, 2002, p. 103 sq.

* Hans-Dietrich Genscher : ministre des Affaires étrangères et vice-chancelier de la République fédérale d'Allemagne de 1974 à 1992.

Répondre en **ALLEMAND** aux questions ci-dessous :
(250 mots environ pour chaque réponse)

- 1) Wie beurteilt der Verfasser des Textes die deutsch-französische Partnerschaft ?
- 2) Inwiefern werden, Ihrer Meinung nach, die deutsch-französischen Beziehungen in der Zukunft die europäische Integration beeinflussen ?